



Communiqué de presse

Gestion des sédiments de la Rance

Lundi 17 septembre 2018

Lancement de l'opération de curage du Piège du Lyvet

Suite à la mission CGEDD/CGE¹ diligentée par le Ministère de l'environnement et relative à la gestion sédimentaire de l'estuaire de la Rance, un plan de gestion a été élaboré. Il comprend la réalisation d'une opération de curage du piège à sédiment dite « Lyvet 3 », la mise en place d'un conseil scientifique et la définition d'un programme d'intervention expérimental de 5 ans.

Les travaux de curage du piège à sédiments du Lyvet démarrent le 17 septembre 2018 et se dérouleront jusqu'en mars 2019.

Cette opération, d'un montant d'1,1 millions d'euros, sous maîtrise d'ouvrage de l'association COEURE et financée par l'État, EDF, le conseil régional, la Communauté de communes Côte d'Emeraude et les Communautés d'agglomération de Dinan et Saint Malo va permettre l'extraction de 80 000 m³ à minima.

Présentation de l'opération



L'opération comprend 3 étapes :

- ⑩ **Le réaménagement du centre de transit :** Cette étape a été lancée dès l'été afin de permettre l'opération de dragage dès septembre 2018.

- ⑩ **Le dragage du piège du « Lyvet »** correspondant au curage de 80 000 m³ de sédiments à minima en Rance effectué à l'aide d'une drague.

¹Conseil général de l'environnement et du développement durable / Conseil général de l'Economie et des finances publiques

Pour rappel, le site de Lyvet a donné lieu à la mise en place d'un procédé de capture des sédiments dit « piège à sédiments », en créant une fosse dans laquelle les sédiments apportés par le flot ne sont pas remis en mouvement par les courants descendants.

- ⑩ **La décantation et le ressuyage des sédiments sur le centre de transit** : L'objectif des lagunes de décantation est de séparer au maximum les phases solide et liquide ainsi que le sel, issus de l'extraction des sédiments .

Plan de financement de l'opération

FINANCEURS	MONTANTS
EDF	550 000 €
ETAT	200 000 €
Conseil Régional	200 000 €
Intercommunalités (Communauté de communes Côte d'Emeraude, Dinan Agglomération, Saint-Malo Agglomération)	150 000 €
TOTAL	1 100 000 €

Cette opération conduite par l'association Cœur-Emeraude sur le site du Lyvet s'intègre dans une démarche plus globale d'expérimentation sur 5 ans (portée par l'EPTB Rance-Frémur) visant à définir et mettre en œuvre des modalités de gestion pérenne des sédiments dans l'estuaire de la Rance. Ce programme quinquennal permettra notamment de tester différentes modalités de gestion, de développer un programme de suivi et de recherche sur les dynamiques sédimentaires, ainsi que sur la valorisation des sédiments.